

MILIEU DE VIE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR



Sommaire

Les emplois étudiants dans les CCL
L'assemblée générale spéciale
30 ans de vie...
Échos des centres

Siège social :

425, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 1S2

Téléphone : (418) 686-0012
Télécopie : (418) 686-0021
Courriel : fqcl@fqcl.org
Site Web : www.fqcl.org
Portail des CCL : www.milieudevie.org

Point de service à Montréal :

Téléphone : (514) 252-3341
4545, Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succ. M
Montréal, H1V 3R2

Rédaction et secrétariat :

Bénévoles et permanents

Responsable : Carole Pelletier

Infographie : FOCCL

Page couverture : Centre Loisir
Multi-Plus, Centre Jean-Claude Malépart
et le Centre du Sablon.

Toute reproduction des articles du présent bulletin est autorisée à la condition d'en informer la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et d'en mentionner la source.

La Fédération est reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et elle est membre du CQL.



LES EMPLOIS ÉTUDIANTS DANS LES CCL

Pierre Vigeant, directeur général, FOCCL

Scandaleux ! C'est le seul mot qui me vient à l'esprit suite à l'annonce faite par le gouvernement fédéral de coupures importantes qui toucheront le programme Placement Carrière-Été.

Bon an mal an, ce sont près de 250 étudiants qui, par ce programme, s'engagent dans les centres communautaires de loisir, principalement dans les camps de jour, ce qui permet à plus de 25 000 jeunes de vivre des expériences fascinantes et de profiter à plein du congé scolaire pour passer de bons moments. Sans compter le nombre tout aussi grand de familles qui peuvent compter sur les centres communautaires de loisir pour poursuivre en toute quiétude leurs activités.

L'an dernier, la Fédération a participé aux travaux du Comité parlementaire canadien concernant la révision du programme Placement Carrière-Été. Les discussions qui y ont eu lieu étaient loin de nous annoncer une coupure drastique dans ce programme. Les interlocuteurs étaient unanimes à demander la reconduction et la bonification du programme Placement Carrière-Été.

Mais maintenant, le gouvernement fédéral pense que, de toute façon, avec ou sans programme, les étudiants seront embauchés. On veut couper de 50% le programme Placement Carrière-Été.

Un rapide tour d'horizon de ce qui s'annonce dans les centres laisse présager des conséquences importantes aux coupures dans le programme Placement Carrière-Été. Les administrations des centres seront rapidement confrontées à deux solutions envisageables : réduire la capacité d'accueil des camps durant l'été et/ou augmenter de façon importante les frais d'inscription. Cela aura un impact direct sur la capacité de plusieurs familles de permettre à leurs enfants de vivre l'expérience des camps de jour dans les centres communautaires de loisir.

Si on regarde aussi la situation en considérant l'un des objectifs de formation du programme Placement Carrière-Été, qui est de permettre aux étudiants de vivre une expérience de travail en lien direct avec leur formation, la situation ne sera guère plus reluisante. Moins d'étudiants en techniques de loisir, en éducation spécialisée, en travail social, etc., obtiendront des emplois d'été pour confronter leurs connaissances à la réalité du travail d'animation et d'encadrement des plus jeunes.

Voilà une mesure qui risque de réduire considérablement les services à la population et priver les étudiants d'une expérience terrain très formatrice.

En considérant la difficulté de plus en plus grande à recruter du personnel d'animation dans les camps de jour, voilà une autre mesure qui s'ajoute... à la problématique.

GIOCOM.ORG

Un logiciel de gestion par et pour les centres
communautaires. Rendez-vous à :
www.giocom.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES CCL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES CCL

Le 17 janvier dernier, les délégués des centres communautaires de loisir, membres de la Fédération, étaient invités à une rencontre extraordinaire pour faire le point sur les démarches en cours.

Les constats établis lors de la dernière assemblée générale annuelle en mai 2006 mettaient en lumière la précarité grandissante des centres communautaires de loisir. Alors que plus de 65% des centres avaient un déficit d'opération au cours de la dernière année, de plus en plus de programmes sont menacés, principalement auprès des jeunes et des familles.

Les centres ont alors convenu de sensibiliser les députés, leurs partenaires et la population pour que le gouvernement du Québec, via le ministre responsable des centres communautaires de loisir, monsieur Jean-Marc Fournier, hausse et indexe les investissements aux centres communautaires de loisir.

Après une évaluation des actions menées jusqu'à maintenant, les centres ont adopté les propositions suivantes :

PROPOSITIONS ADOPTÉES

Consolider et élargir le comité de stratégie pour une plus grande mobilisation de tous les centres communautaires de loisir.

Augmenter le nombre des lettres d'appui par un engagement de chaque centre à obtenir un minimum de dix lettres.

Participer à une campagne courriels adressés au ministre au moment et selon les modalités proposées par le comité de stratégie.

Mandater le comité de stratégie pour l'organisation d'une activité nationale au moment jugé opportun.

Accentuer les efforts pour une rencontre avec le ministre dans les plus brefs délais.

Utiliser *Loisirus* dans la campagne et les activités nationales.

UN MOT RASSEMBLEUR DE LA PRÉSIDENTE...

À l'occasion de l'assemblée générale spéciale, voici quelques extraits du discours prononcé par la présidente de la Fédération, Ginette Faucher.

Les centres communautaires de loisir n'en sont pas à leur première mobilisation pour sensibiliser les gouvernements. C'est Lucie Fréchette qui mentionnait que simplement par l'existence d'un centre communautaire de loisir, une communauté s'enrichit.

Mais voilà que nos milieux sont eux aussi précaires. Le succès des centres fait en sorte que les gens y trouvent là les outils à leur développement et à leur prise en charge. L'approche communautaire, la porte d'entrée du loisir, la proximité et l'enracinement des centres dans leur milieu en font des acteurs incontournables de développement des individus, des familles et des communautés locales.

Plusieurs politiques publiques, tant au niveau de la santé, de la conciliation famille-travail, du développement social, de la réussite scolaire, de l'intergénérationnel, des saines habitudes de vie et de l'accessibilité au loisir, font mention de ce rôle incontournable des centres communautaires de loisir. On pourra dire qu'à ce propos, les tapes dans le dos sont nombreuses.

On fait appel aux centres pour organiser les fêtes de quartier, pour animer une fête à l'école, pour souligner la semaine de la famille, pour prendre en charge les enfants durant l'été. Si le financement se comptait au nombre de bonnes paroles, nous ne serions pas aujourd'hui dans une situation si précaire où tout risque de basculer.

Les centres ont été et sont toujours à l'image de leur milieu. Malgré la pression et les difficultés de plus en plus grandes à financer le minimum du strict minimum, tous et toutes sont engagés parce que la population est là, présente, en grand nombre dans nos centres communautaires de loisir. Nous avons fait le choix de prendre partie pour le vrai monde, pour ceux qui n'ont pas de voix, que nous côtoyons à tous les jours. Mais cela ne veut pas dire que nous pourrions toujours faire plus avec moins, ou encore faire autrement, comme un certain sous-ministre a tenter de nous y convaincre.

En fédération, nous avons au fil des ans utilisé notre force pour obtenir une augmentation de financement, pour empêcher les coupures drastiques aux centres et cela à plusieurs reprises.

Aujourd'hui, c'est en fédération et avec la mobilisation de tous et de toutes que nos petits gestes doivent se poursuivre. Il faut que soient transformés les tapes dans le dos et les bons mots du gouvernement par un appui tangible qui permettra aux centres communautaires d'être des partenaires à part entière du développement des individus, des familles et des communautés locales.

Nous aurons ce soir des décisions à prendre. Peu importe ce que nous déciderons, tout repose sur notre solidarité et notre engagement à agir individuellement. On fait cela pour nous, mais surtout pour les milliers de citoyens, membres et participants qui comptent sur nous.

APPUYONS LES INVESTISSEMENTS AUX CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR.

WWW.FQCCL.ORG



<http://www.infraformation.org>



<http://animation.fqccl.org>

30 ANS DE VIE...

30 ANS DE VIE...

Denise Beaulieu, directrice générale,
Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges

Nous reprenons ici des extraits d'un article paru dans le journal du Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges, dans le cadre des activités soulignant le 30e anniversaire du centre. Merci à Denise Beaulieu de nous permettre de partager un regard historique sur l'évolution des centres et leur précarité actuelle.

Nous fêtons, cette année, les 30 ans d'existence du Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges. En effet, c'est en 1976, que des citoyens du quartier entreprennent des démarches auprès de la Ville de Montréal pour doter le quartier de services de loisir répondant aux besoins. Avec le soutien de la Ville, ils fondent alors le Centre récréatif Notre-Dame des Neiges (il changera de nom pour l'actuel au début des années 80) et s'installent dans une des annexes de l'école Notre-Dame des Neiges, anciennement résidence des religieuses. C'est dans cette petite résidence et dans la grande salle de l'école Notre-Dame des Neiges, que pendant 19 ans, le Centre offrira non seulement des activités de loisir, mais aussi un lieu pour socialiser, se développer et s'impliquer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier. En 1994, après moult pressions de la part du Centre et des organismes du quartier, la Ville entreprendra la construction du bâtiment actuel dont nous prendrons possession en avril 1995.

En ce 30e anniversaire, je me questionne cependant, comme bien d'autres centres de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs, sur notre capacité à continuer de livrer la marchandise avec l'instabilité financière qui est trop souvent le lot du communautaire. Le Centre, à travers toutes ces années, a eu la chance de pouvoir bénéficier du support financier de Centraide. Ce support financier, qui a été ajusté à plusieurs reprises pour répondre à des besoins nouveaux, nous a permis d'asseoir le fonctionnement du Centre sur une base plus solide. D'un autre côté, pendant longtemps la Ville de Montréal ne nous a pas offert d'autre soutien que le loyer, l'entretien, (soutien non négligeable nous en convenons !). En 1987, la Ville acceptait de financer une partie des salaires des animateurs jeunesse et de l'agent de liaison avec la Ville. Mais ce n'est qu'en 1995 seulement que la première entente est signée avec la Ville. Une première subvention nous est accordée, bien en deçà de nos

espérances, mais c'était tout de même un premier pas. Après neuf ans sans indexation, en 2004, l'administration a enfin bonifié sa participation financière. Quant au gouvernement québécois, notre subvention qui provient du Programme d'aide financière aux centres communautaires de loisir, n'a pas été indexée depuis 2001.

Ce sont là les trois bailleurs de fonds les plus importants du Centre car les sommes allouées le sont pour supporter notre mission, des sommes qui n'ont pas toujours été indexées. Pourtant depuis 30 ans... le Centre n'a cessé de se développer. Comment est-ce possible ?

Et bien cela l'a été parce que le Centre s'est beaucoup appuyé sur les subventions allouées à des projets particuliers : programmes d'employabilité, projets pour le rapprochement interculturel, les fonds jeunesse, etc. Cependant, cette gestion comporte un grand risque : fin du projet = fin des services mis en place. Dans plusieurs centres communautaires de loisir, dont le Centre, la stabilité de l'équipe de travailleurs permanents repose en grande partie sur de tels projets. Peut-on vraiment parlé de stabilité ? Par ailleurs, les conditions salariales et de travail dans de nombreux centres sont plus que précaires : un salaire moyen à peine plus haut que le seuil de la pauvreté, aucune assurance salaire ou soin de santé, aucun fonds de pension.

Pourtant les centres communautaires de loisir sont des acteurs de première ligne en prévention, indispensables et incontournables. D'ailleurs, ils sont de plus en plus sollicités par le réaménagement des services de l'État. Mais dans de telles conditions de précarité, comment les centres pourront-ils continuer ? À un moment où les baby-boomers s'apprentent à quitter en masse le marché du travail et où se profile à l'horizon une pénurie de main-d'œuvre, qui sera intéressé à s'engager dans le milieu communautaire pour un salaire de misère ? Comment continuer à offrir les mêmes services si les coûts d'opération augmentent sans cesse mais pas les subventions ? Comment autofinancer nos activités tout en restant accessible aux plus démunis ? Et pourtant qui niera qu'un dollar investi dans un centre communautaire de loisir en rapporte 100 fois en retombées positives ?

ÉCHOS DES CENTRES

CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR FÉDÉRÉS DE QUÉBEC

Les fusions municipales en 2001 et les travaux de reconnaissance et de financement des centres communautaires de Québec ont amené les centres à intensifier, au fil des dernières années, les représentations auprès de la Ville. D'abord, il a fallu que les centres se connaissent et se reconnaissent. Animés par la Fédération, les centres ont contribué à une mise en commun de leur situation (fréquentation, personnel, bénévoles, financement, etc.). Après cette première mise en commun, les centres se sont engagés à collaborer et à travailler ensemble, sachant bien qu'il y avait tout à gagner à ne pas compétitionner.

Après plusieurs démarches de positionnement et quelques discussions, les centres communautaires de loisir fédérés de Québec ont unanimement proposé à la Ville un mécanisme de reconnaissance et de financement qui prend aussi en considération les objectifs d'harmonisation de la Ville. Une rencontre avec le comité exécutif de la Ville de Québec est prévue sous peu pour discuter de cette proposition. Avec la collaboration du Centre local de développement, les centres pourront investir dans la mise en place d'un plan commun de positionnement.

Le plan d'action qui en résultera abordera aussi la reconnaissance des CCL auprès des structures de la Santé et de Centraide, notamment.

LE PATRO DE LÉVIS CÉLÈBRE SON CENTENAIRE

Jocelyn Bergeron, animateur communautaire, Patro de Lévis

Le 13 janvier dernier, gens du milieu et membres de la famille du Patro étaient invités en l'église Notre-Dame pour célébrer les cent ans de vie du Patro. Un comité avait déjà travaillé fort pour organiser cet événement dans l'année centenaire du Patro. Tout était prêt au quart de tour.

Mais voilà, vers 15 h 45, une panne de courant se produit. L'église est sans lumière, sans micro et sans orgue. Alors, il a fallu se débrouiller avec les moyens du bord. Ceux et celles qui devaient se servir du micro ont dû élever la voix, la chorale a chanté « a capela » et les lectures se sont faites à la lampe de poche. L'éclairage s'est fait avec le soleil couchant pour finir dans la noirceur, à la chandelle.

On s'en souviendra longtemps du lancement de l'année centenaire du Patro de Lévis !



VISITE DES JEUNES AU FOYER LORETTEVILLE

Jessie Tremblay, animatrice communautaire, Loisirs Lebourgneuf

Mercredi le 20 décembre dernier, plus de 65 jeunes ont rendu visite aux personnes âgées vivant au Foyer Loretteville. Il s'agissait des enfants de l'animation enfantine des Loisirs Lebourgneuf et de nombreux élèves de l'école les Prés-Verts.

Un petit spectacle de variétés a été présenté et plus de 250 cartes de Noël fabriquées à la main ont été distribuées. Des larmes d'émotion ont été versées tant par les jeunes que par les personnes visitées. Les enfants ont pris conscience de l'isolement dans lequel vivent de nombreuses personnes et de l'importance d'être en santé.

Merci à tous les jeunes de même qu'aux adultes accompagnateurs qui ont contribué de près ou de loin au succès de cet après-midi. Un merci spécial à CaroLune, éducatrice à l'animation enfantine, madame Line Pouliot, professeure de musique à l'école Les Prés-Verts ainsi qu'à notre commanditaire : Autobus l'Heureux. C'était une première qui sera sûrement renouvelée l'an prochain !



COLLOQUE CAMPS DE JOUR 2007

Depuis des années, les gestionnaires et animateurs responsables des camps de jour des centres communautaires de loisir se réunissent annuellement pour échanger sur les défis, les outils et la réalité des camps de jour.

Fiers de notre expérience, conscients des nouveaux défis auxquels nous devons répondre, nous avons élaboré, cette année, avec la collaboration des membres du comité des camps de jour de la Fédération, un colloque de réflexion et d'échange.

Ce colloque Camps de jour 2007 aura lieu les 20 et 21 février 2007 et on y parlera de :

- recrutement et encadrement
- exigences des parents
- choix du camp
- avenir des camps de jour
- animation ou intervention
- gestion d'un camp de jour
- motivation et rétention du personnel
- publicité et marketing
- éléments essentiels à la formation des animateurs

Comité organisateur :

<i>Pascale Desbiens</i>	Centre Mgr Marcoux
<i>Andrée Jean</i>	CCSE Maisonneuve
<i>Marc Lachance</i>	Centre communautaire de Beauport
<i>Isabelle Laliberté</i>	Patro de Charlesbourg
<i>Stéphan Proulx</i>	Association sportive et communautaire du Centre-Sud
<i>Diane Rioux</i>	Centre communautaire récréatif St-Jean-Baptiste
<i>Jocelyne Nadeau</i>	Fédération québécoise des centres communautaires de loisir

**LES CAMPS DE JOUR...
AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !**

ÇA SE PASSE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE BEAUPORT

Jean-Michel Lajeunesse, agent de financement et de communication,
Centre communautaire de Beauport

Toute une semaine carnavalesque

Dans le cadre du Carnaval, le Centre communautaire de Beauport a décidé d'offrir aux usagers de ses activités, dans ses trois centres de loisir, tout un programme de festivités. Une décoration thématique, une ambiance musicale et une équipe d'animation avaient comme mission de divertir, durant toute la semaine, du plus jeune au plus vieux en passant par le secteur du loisir adapté.

Les enfants de la halte-garderie et de la prématernelle ont bénéficié d'activités en plein air sous forme de jeux, dont la possibilité de s'introduire dans une énorme boule roulante.

Les 8-12 ans, près de 350 jeunes, ont pu participer au concours du roi et de la reine lors d'une disco carnavalesque. Un spectacle de magie pour le groupe des CréActifs en déficience physique, la visite du Bonhomme Carnaval pour la ligue de quilles des personnes en déficience intellectuelle, un quiz interactif pour les dames de *Madame prend congé*, un dîner spaghetti familial avec spectacle. Voilà toute une semaine bien remplie qui a comblé les participants aux activités du Centre communautaire.



Le programme Impôt bénévole redémarre

Depuis quelques années, le Centre communautaire de Beauport, en collaboration avec Revenu Canada et Revenu Québec, offre la possibilité aux personnes à faible revenu de faire produire leurs rapports d'impôt gratuitement. Une équipe de vingt-cinq personnes bénévoles sera disponible du 26 février au 26 avril 2007 à cet effet.

L'année dernière plus de 1 500 personnes ont été rencontrées. C'est dire que 3 000 rapports d'impôt ont été réalisés par cette équipe. Encore un autre projet réalisé par un centre qui répond aux besoins de sa communauté.



Tu travailles dans un centre communautaire de loisir membre de la FQCCL et l'organisation de la Semaine québécoise des centres communautaires de loisir qui se déroulera du 14 au 20 octobre 2007 t'intéresse... Alors fais-le savoir à la Fédération !



UN DON DE SOIE

Jonathan Fontaine-Duval, *coordonnateur des activités, Centre communautaire Hochelaga*

Il y avait un achalandage hors du commun samedi le 27 janvier dernier au Centre communautaire Hochelaga (CCH) alors qu'environ 90 familles se sont présentées à l'activité *Un don de soie*. Cet événement, qui en était à sa première édition, permettait aux gens du quartier de venir sélectionner des vêtements de haute qualité pour eux et leur famille, provenant de la designer Marie Saint-Pierre et des compagnies Mexx, Orage et Sports Experts.

Les familles sélectionnées ont été référées par quatre écoles primaires du quartier et devaient se présenter à une heure prédéterminée. Elles prenaient deux gros sacs à l'entrée et les remplissaient avec les vêtements désirés, pour hommes, femmes, enfants ou accessoires, tout en prenant un manteau en plus. Le projet a été accueilli avec beaucoup de joie par les familles qui pouvaient également prendre un café sur place. Le surplus a été donné à des organismes de l'Île de Montréal.

Les quatre écoles primaires touchées par cette activité et le club d'Âge d'or les Soleils OSM du CCH ont grandement contribué au succès de cette activité. Les directions d'écoles ont pris le premier contact avec les familles interpellées pendant que les aînés retiraient les étiquettes et prenaient en charge le triage de plus de 250 boîtes pleines de vêtements afin de préparer le tout. L'opération a duré quatre jours en plus des quelques heures passées au centre le matin de l'activité.

Pour en arriver à ce résultat, il y eut un long processus. En fait, *un don de soie* découle d'un autre projet du CCH, nommé Sous-zéro, qui consiste à habiller chaudement les enfants des familles de l'Île de Montréal dans le besoin. C'est Marie Saint-Pierre qui a eu l'idée de cette belle initiative, il y a trois ans. Depuis ce temps, elle contribue par des dons de vêtements et d'argent récoltés lors de levées de fonds faites à l'occasion de ses défilés de mode.

À sa première année, 103 habits de neige avaient été donnés. L'année suivante, 253 habits ont trouvé preneur en plus de bottes d'hiver, foulards, tuques et mitaines. Cette année, 254 enfants ont profité de ce projet avec quelques vêtements donnés en plus. À noter que la grande majorité des dons proviennent de différentes entreprises. L'argent utilisé pour acheter les quelques autres vêtements provient de levées de fonds organisées par Marie Saint-Pierre.

En cours de route, d'autres entreprises se sont ajoutées à la liste des partenaires afin de supporter cette démarche. Plusieurs boîtes remplies de surprises ont été acheminées au CCH et ont été redistribuées à divers endroits. Des vêtements pour bébé ont été donnés dans une école pour fille-mère, des souliers pour enfants se sont retrouvés dans les centres de petite enfance des environs, etc. À la demande des compagnies partenaires, tout ce qui est donné au centre doit être remis gratuitement aux personnes dans le besoin.

UNE RENCONTRE FAMILIALE TOUT EN... QUILLES !

Nathalie Bouchard, *directrice des opérations, Centre communautaire de loisir Sherbrooke*

Le Centre communautaire de loisir Sherbrooke est toujours à l'affût de nouvelles activités pouvant répondre aux besoins de ses participants. C'est pourquoi le comité des quilles a eu l'idée d'instaurer une nouvelle formule de tournoi afin de permettre aux familles des quilleurs de venir partager avec eux leur passion pour ce jeu. C'est donc le 4 février qu'avait lieu la 2e édition du tournoi de famille. Quarante joueurs de tous les âges provenant de huit familles différentes ont su transformer cette activité de compétition en une partie de plaisir.

Après les quatre parties, la famille Provencher remporta les honneurs et la plaque commémorative avec une mince avance de 10 quilles sur la famille Aubé. En 3e position, avec seulement 17 quilles de différence sur la famille gagnante, nous retrouvons la famille Vachon.

Nous tenons aussi à souligner la participation des familles Gosselin, Dumas, Marceau, Bourget et Duranleau qui

ont eu beaucoup de plaisir lors de cette belle activité familiale.

Nous vous disons merci et à l'an prochain.



JOYEUX ANNIVERSAIRE !

En 2007, plusieurs centres communautaires soulignent leur anniversaire de fondation.
Recevez toutes nos félicitations et nos meilleurs souhaits de longue vie !

- 100 ans** Patro de Lévis
- 50 ans** Patro d'Ottawa
Pavillon St-Arnaud
- 45 ans** Centre communautaire de loisirs Roussin
- 40 ans** Centre communautaire de loisirs Ste-Catherine d'Alexandrie
- 35 ans** Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve
- 30 ans** Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges



C'est l'anniversaire de fondation de votre centre ? Faites-nous le savoir !

POUR S'ABONNER

Si vous désirez recevoir le bulletin Milieu de Vie, faites-nous connaître votre adresse Internet...

Si vous ne désirez plus recevoir le bulletin Milieu de vie, envoyez-nous un message...

à l'adresse Internet suivante : fqcl@fqcl.org

L'assurance du meilleur choix!
des centres membres de la F.Q.C.C.L.



8500, boul. Henri-Bourassa, bureau 200 Charlebois (Québec) G1G 4B9
Téléphone: 418-628-4125 Sans frais: 1-800-463-4125 Télécopieur: 418-628-6437
www.assuratheque.com

ASSURATHÈQUE
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

En collaboration avec :



ASSURANCES

